

Fiche de poste : **Brancardier**

Découvrez les principales missions du métier, les salaires, compétences nécessaires et formations pour devenir Brancardier

Brancardier : Formation, salaire, diplôme, rôle – Réseau Pro Santé.

1. DESCRIPTION DU METIER DE BRANCARDIER

Le **Brancardier** ou la **Brancardière** déplace et accompagne les malades à l'intérieur d'un établissement hospitalier, dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, il sait choisir le meilleur mode de transport en fonction de l'état de santé et de la mobilité du patient : fauteuil roulant avec potence, chariot-brancard, brancard-lit. Il s'assure également que l'équipement médical (bouteille d'oxygène, support perfusion...) est bien positionné... Il est responsable de l'entretien de son matériel.

Le **Brancardier** aide les malades à s'installer sur le brancard et, au besoin, les déplace ou les porte lui-même. Il doit donc connaître les gestes de premiers secours, mais aussi les techniques de manutention.

Lors de la conduite d'un patient d'un lieu à un autre (radiologie, consultation, bloc opératoire, chambre...), le **Brancardier** assure également la transmission du dossier médical et le transfert des affaires personnelles du patient.

Il n'est pas rare que le **Brancardier** assure également d'autres tâches : transport des prélèvements (sang, urine...) entre les services et les laboratoires d'analyses, brancardage des personnes décédées à la morgue, activités de nettoyage.

Il organise son activité en fonction du planning des soins, mais aussi à la demande urgente d'un service. Pour la programmation et la préparation des transferts d'un service à un autre, il travaille donc en étroite collaboration avec les différentes équipes médicales.

Le **Brancardier** doit veiller à la sécurité des patients et au respect des règles

d'hygiène tout en effectuant le transport dans les temps. Il sait créer une relation de confiance pour rassurer le patient et son entourage et il doit aussi savoir maîtriser des patients agités.

Ce métier exige donc une bonne résistance physique et morale.

Le **Brancardier** travaille dans des établissements de soins ou dans des centres hospitaliers. Les horaires sont flexibles, irréguliers et décalés.

L'armée de terre recrute près de 16 000 postes chaque année y compris pour les fonctions transverses tel que **brancardier-secouriste**. En exercice ou en opérations extérieures, le **brancardier-secouriste** pratique des gestes de premiers secours, le portage des équipements médicaux et l'évacuation des blessés.

2. ETUDES ET FORMATIONS POUR DEVENIR BRANCARDIER

Afin d'exercer le métier de **Brancardier** il n'est pas obligatoire d'être diplômé.

Cependant, il est indispensable d'obtenir des certifications. Notamment, l'attestation de formation au **premier secours en équipe de niveau 1 (PSE)**. Cette formation dure 70 heures et s'effectue auprès de la Croix-Rouge. Elle a pour but de former au maintien et à l'amélioration de l'état de santé de la personne.

De plus, il est nécessaire d'obtenir **l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1 (AFGSU1) et de niveau 2 (AFGSU2)**. Ainsi que la reconnaissance de l'aptitude physique au port de charge.

Afin d'obtenir l'attestation AFGSU de niveau 2 le candidat doit posséder l'AFGSU de niveau 1 ou être en cours de formation à une profession de santé inscrite dans la 4ème partie du code de la santé publique.

L'attestation AFGSU2 a une durée de 9 heures, et est composée de 3 modules d'enseignements théoriques et d'enseignements pratiques. Tout d'abord, un module d'enseignement pratique sur la prise en charge des urgences vitales. Puis, un module d'enseignement pratique sur la prise en charge des urgences potentielles. Enfin, un module d'enseignement pratique et théorique sur les risques collectifs.

Le/La futur(e) brancardier se forme en interne à son métier, c'est-à-dire sur le terrain dans un établissement de soins.

En revanche, le métier de brancardier secouriste au sein de la fonction publique de l'Etat, c'est-à-dire au sein du service de santé de l'armée de terre nécessite certaines conditions d'entrée au concours.

Tout d'abord, le/la futur(e) **Brancardier** doit être âgé(e) entre 18 et 26 ans à la date de signature du contrat, il/elle doit posséder la nationalité française, il/elle

doit posséder si possible un diplôme de niveau CAP, BEP ou baccalauréat, il/elle doit avoir suivi une formation de secourisme, être en règle avec les obligations du service national et jouir de leurs droits civiques et enfin il/elle doit être déclaré(e) physiquement et médicalement apte à l'engagement.

Une fois leurs candidatures au métier de **Brancardier** secouriste au sein de l'armée de terre sélectionnées, ils/elles effectuent la formation générale initiale (FGI) au sein d'un centre de formation d'instruction militaire (CFIM).

La formation dure 15 semaines et est décomposée en deux unités d'enseignements, un module général et un module spécifique brancardier secouriste.

3. POURQUOI DEVENIR UN BRANCARDIER

Le **Brancardier** tient un rôle déterminant dans la préservation de la sécurité du patient en le transportant dans les délais. Il est donc fiable et dynamique. Par ailleurs, il dispose d'un contact humain très développé : il est en effet constamment auprès du patient, qu'il sait rassurer, soutenir ou maîtriser lorsqu'il s'agit de patients agités et instables. Cette profession exige une bonne résistance, aussi bien morale que physique.

Le milieu de la santé recouvrant une large composante d'instabilité et d'imprévisibilité, le **Brancardier** doit savoir être disponible et opérationnel au moment même où il est sollicité.

4. QUALITES ET COMPETENCES POUR DEVENIR BRANCARDIER

Lors de l'entretien d'embauche le candidat doit posséder un projet professionnel et doit être en capacité de pouvoir l'expliquer à son interlocuteur. Il doit présenter ses motivations et mettre en avant les compétences et les qualités suivantes.

Le **Brancardier** doit faire preuve de dynamisme, de rapidité, d'organisation et de réactivité. Il doit être disponible et opérationnel à tout moment.

Le **Brancardier** doit posséder une grande résistance physique et morale, afin de transporter dans les meilleures conditions les patients et de maîtriser les patients instables.

Il/Elle doit posséder des qualités humaines et relationnelles. En effet, il/elle doit avoir le sens du contact, il/elle doit être à l'écoute du patient et doit être en capacité rassurer le patient, de le soutenir, afin de créer une relation de confiance.

Il/Elle doit faire preuve de patience, de bienveillance et de respect.

Le **Brancardier** doit également maîtriser les règles de sécurité, de confort et de

transport des patients.

5. SALAIRE DE BRANCARDIER

La rémunération du **Brancardier** varie selon le secteur d'activité, selon s'il/elle exerce dans le secteur public ou le secteur privé. Mais aussi, selon le grade et l'échelon.

Le salaire en début de carrière est de 1430.00€ brut mensuel et varie de 1719.77 € brut à 2782.00 € brut mensuel après quelques années d'expériences.

A cette rémunération viennent s'ajouter les éventuelles primes et indemnités (primes de service, prime de sécurité, indemnité de travail de nuit etc...)

6. BRUTS EN MOYENNE

Le salaire mensuel brut d'un **Brancardier** est de **1 593€** dans la fonction publique et de **1 702€** dans l'armée de terre.

7. LES MISSIONS REALISEES PAR LE BRANCARDIER

Le **Brancardier** a pour mission principale d'accompagner, de manipuler et de transporter les patients à l'intérieur d'un établissement de soins. En amont, le **Brancardier** recueille les informations nécessaires sur le transport du patient auprès des services aillant fait la demande, tels que le service de radiologie, le bloc opératoire, le service de consultations etc...

Le transport du patient s'effectue avec un brancard, un lit d'hôpital, un chariot brancard ou encore un fauteuil roulant, le brancardier adapte alors le moyen de transport à l'état de santé de la personne en soin. Il/Elle installe, manipule et porte si besoin le patient.

De plus, le **Brancardier** assure également le transport du dossier médical du patient, de ses affaires personnelles et parfois de ses prélèvements médicaux.

Le **Brancardier** travaille en collaboration avec les différentes équipes médicales des différents services de l'hôpital et il/elle adapte et organise son travail en fonction du planning des soins.

8. LES EVOLUTIONS DE CARRIERES DE BRANCARDIER

Après quelques années d'expérience et une formation complémentaire, un brancardier peut devenir aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier ou agent de service mortuaire.

9. LES ENTREPRISES ET ORGANISMES QUI RECRUTENT UN BRANCARDIER

Dans la fonction publique le brancardier est un agent de la catégorie C, il peut exercer au sein :

- De la fonction publique hospitalière, c'est-à-dire au sein d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU)
- De la fonction publique de l'Etat, c'est-à-dire au sein du service de santé des armées

10. LES TEMOIGNAGES DE NOS BRANCARDIERS

Jean-Pierre, Brancardier

« Grâce à mon métier, je suis toujours en mouvement : moi qui adore bouger, c'est parfait ! En plus, c'est un métier assez physique, qui me maintient en forme. Je connais par cœur mon hôpital car je suis amené à chercher et transporter des patients dans tous les services : en médecine, en radiologie, à la maison de retraite... C'est un métier très humain : j'essaie toujours d'échanger un peu avec le patient, de discuter de tout et de rien, de le rassurer si possible... Et j'y arrive le plus souvent ! Mon métier est un bon tremplin : je pense que mon expérience me permettra d'arriver au but que je me suis fixé, devenir aide-soignant. »

LES METIERS RELIES AU METIER DE BRANCARDIER

Il existe des perspectives d'évolutions professionnelles dans le métier de brancardier notamment des perspectives d'évolutions professionnelles dans le soin.

En effet, le **Brancardier** peut devenir après plusieurs années d'expérience et suite à une formation complémentaire, ambulancier, aide-soignant, agent de service mortuaire ou encore auxiliaire de puériculture.